

Association : Comité d'Intérêt de Quartier « Fuveau-Ouest »
Adresse : chez Mr Denis Ziéglé, 42 Chemin des Chênes,
Quartier Les Laouvas 13710 FUVEAU
Tel : 06 84 23 92 62

Compte rendu de réunion du CA

Le **19 juin 2020**, à **18h30**, les membres du CA de l'association
Comité d'Intérêt de Quartier « Fuveau-Ouest »
se sont réunis chez Mr Jean-Marc Vernet sur convocation du Président.

Le bureau est présidé par Mr Ziéglé, Président de l'association.

Présents: Mesdames : Amiel Sylvia, Barbaza Sophie.
Messieurs : Denis Ziéglé, Noël Bosq, Boukhalfa Slim, Jean-Marc Vernet, Jean-Michel Lopez, Pery Fabien.

Excusés: Mesdames : Babule Agnès, Ivacheff Ryzlaine.
Messieurs : Coutayar Charley, Delle Virgini Ludovic, Fernandez Didier, Morise Jean-Claude.

Absent: Madame : Guiton Nathalie.

Invités: Madame : Véronique Tichtinsky.
Messieurs : Nicholas Tichtinsky, Thierry Bindi, Rémy Amiel.

Objet: Le bureau délibère sur l'ordre du jour rappelé par le Président.

En introduction, Mr Ziéglé nous informe que deux membres sont démissionnaires suite à leur inscription sur des listes électorales; il s'agit de Messieurs Jean-Marc Sarat et Patrick Massol.

Cooptation de deux nouveaux membres du CA : Madame Véronique Tichtinsky et Monsieur Thierry Bindi.

Planification de la prochaine AG (Assemblée Générale)

A cause du confinement, des vacances estivales et des obligations légales, l'AG doit être planifiée avant le 30 septembre. Deux dates sont retenues en fonction de la disponibilité des salles municipales, le 19 ou le 26 septembre.

- Mr Ziéglé se renseigne et reviendra vers nous sur ce point.


Nuisances sonores du voisinage et respect des horaires

- a) Mr Denis Ben Belgacem (Directeur du Service Réglementation et Services aux Citoyens de la mairie de Fuveau) a informé Mr Ziégler que le **Domaine de Fuveau** a déposé le bilan, ce qui semble étonner Madame Tichtinsky. Elle nous informe, à son tour, que ce même Domaine de Fuveau recherche un cuisinier sur Facebook. Comment peut-on déposer le bilan d'un restaurant et rechercher un cuisinier ?
- Mr Ziégler se propose de recontacter Mr Ben Belgacem et d'obtenir de plus amples explications.
- b) Une adhérente du CIQ a contacté Mr Ziégler au sujet de nuisances sonores qui proviendraient d'un restaurant proche de son domicile. Des habitants proches de ce restaurant, situé en bordure de la RD96, se plaignent depuis plusieurs années de bruits et tapages. Ce problème, connu des Services de la Mairie (d'après les dires de Mr Ben Belgacem), n'a été relaté que par cette seule personne, qui est la porte-parole des plaignants.
- Mr Ziégler a contacté les autres plaignants ; nous sommes en attente de leurs réponses et/ou commentaires.

Rappel :

- Le samedi et le dimanche, la police municipale est fermée, on peut contacter la gendarmerie par le 17 et déposer une main courante dès le lundi matin.
- Les nuisances sonores produites par les professionnels doivent cesser entre 20h et 7h ainsi que toute la journée des dimanches et jours fériés.
- Pour les particuliers, les nuisances sont autorisées de 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au samedi inclus et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

On peut retrouver toutes ces infos dans l'arrêté préfectoral, visible sur le site de la mairie de Fuveau.

 <http://www.mairiedefuveau.fr/index.php/documents-a-telecharger/police-municipale/2022-arrete-prefectoral-nuisances-sonores/file>



Le compteur Linky

Il est rappelé que le compteur Linky n'est pas un problème de CIQ mais un problème national.

Cabanes et roulottes réglementations

Les cabanes et roulottes sont interdites sur les terrains privés sauf déclaration préalable de construction.

Deux liens qui semblent intéressants sur :

- L'installation d'annexes extérieures dans son jardin :
 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31471>
- L'installation d'une caravane ou d'un mobil-home dans son jardin :
 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F620>

Dans un but d'un bon voisinage et avant toutes dépenses inutiles, le conseil est de contacter la mairie pour connaître les règles en vigueur sur la commune (Service urbanisme 04 42 65 65 79).

La fibre :

- Elle est en train d'être installée en centre ville, en souterrain, dans les gaines existantes.
- Elle sera posée en aérien en périphérie de la ville.

Faire installer la fibre optique dans une maison constitue un processus en 3 étapes : vérifier l'éligibilité de la ligne à l'internet très haut débit, souscrire une offre auprès d'un opérateur et enfin convenir d'un rendez-vous avec des techniciens qualifiés afin qu'ils procèdent aux travaux nécessaires directement au domicile.

Les odeurs émanant de la décharge de la Malespine :

Dans un courrier du 28 avril 2020, Mr Nicolas Fortuit, directeur de la SEMAG, a informé la Mairie de Fuveau que des travaux contre les mauvaises odeurs étaient en cours et qu'à la fin du mois de juin tout serait terminé.

A ce jour les odeurs sont encore bien présentes (suivant les endroits et la direction des vents). Un courrier sera envoyé à Mr Fortuit lui rappelant ses engagements. Il faut attendre patiemment jusqu'à la fin du mois avant de revenir vers eux si-besoin.

Les relations mairie / CIQ de Fuveau durant le confinement :

Dès le début du confinement, des bénévoles montent une plateforme d'entraide «Fuveauentraidecovid», se tournent vers les CIQ de Fuveau, et proposent leur aide à la mairie, qui, finalement, n'a pas fait appel à eux.

Fuveau-Ouest, en tant que CIQ, a participé à cette opération.

Les différentes aides proposées étaient :

- Des masques en tissu fabriqués par des bénévoles du village => environ 650 masques ont été distribués sur l'ensemble du village.
- Des courses alimentaires => il y eu qu'une faible demande.
- Des achats chez les pharmaciens.
- Des aides aux entreprises.
- Une bourse aux livres => il y a eu une faible demande.
- Un soutien scolaire => il y a eu une faible demande.
- Des photocopies pour attestations de sortie aux personnes ne disposant pas d'imprimante.

Rappel sur les dépôts sauvages :

- Rappel sur les horaires des déchèteries et les enlèvements des encombrants par la mairie :

 <http://www.mairiedefuveau.fr/index.php/dechetteries?start=5>

L'ordre du jour étant épuisé, Mr Ziéglié lève la séance à 20h30.

Fait à Fuveau le 19 juin 2020

Le Président de séance
Mr Denis Ziéglié

Les secrétaires de séance
Mme Sophie Barbaza Mr J-Marc Vernet